



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE

**PROJET D'ORDRE DU JOUR
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 21 AVRIL 2026, À 19 h**

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

1.1 Mot de bienvenue

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3- ADMINISTRATION

3.1 Dépôt du rapport financier de l'exercice 2025

3.2 Dépôt des états des activités financières au 31 mars 2026

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- LEVÉE DE LA SÉANCE

Francis Baril, directeur général et greffier-trésorier